

Accords fiscaux—Loi

Je voudrais parler de la situation qui règne dans ma propre province, le Manitoba. Le Manitoba sera la seule parmi les provinces qui reçoivent des paiements de péréquation à subir tous les ans une diminution de ses subventions. En 1986-1987, cette province a été la seule à recevoir un paiement supplémentaire de 65 millions de dollars, ce qui lui donnait pour l'année un paiement de péréquation total d'environ 506 millions de dollars. Cependant, d'après le document intitulé *Péréquation fiscale* publié par le gouvernement avec son projet de loi, le Manitoba va recevoir seulement 469 millions de dollars de paiements de péréquation pour l'exercice 1987-1988 bien que cette province ait des besoins manifestes. C'est la seule province qui va enregistrer une véritable diminution des paiements qu'elle reçoit, une baisse de 37 millions de dollars.

Nous trouvons injuste cette décision prise par le gouvernement fédéral. Bien que les représentants du gouvernement prétendent qu'ils sont ouverts à la consultation, nous pensons que pour eux la consultation signifie écouter les gens se plaindre puis poursuivre dans la voie qu'ils avaient l'intention de prendre de toute façon, ce que nous considérons comme absolument inadmissible.

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, en prenant la parole aujourd'hui sur le projet de loi C-44, je veux exprimer certaines de mes préoccupations. Je représente une circonscription de l'Ontario, une province moyenne. Ce n'est certes pas la province la mieux nantie, mais elle n'est pas la plus défavorisée non plus. Toutefois, à titre de Canadienne et comme beaucoup de mes concitoyens, je me soucie du sort des provinces pauvres.

Le projet de loi à l'étude aujourd'hui, concernant la péréquation, met à exécution les compressions budgétaires prévues dans d'autres mesures. Le projet de loi C-96, que la Chambre a étudié le printemps dernier, modifiait le calcul de certains paiements, mettant ainsi en péril le financement de l'enseignement postsecondaire et des soins de santé.

Je dois également signaler que d'autres mesures désavantagent l'enseignement dans les provinces pauvres. Les problèmes se trouvent donc aggravés en raison de l'orientation donnée à ces autres dispositions. Il y a par exemple les crédits que le secrétariat d'État accorde à l'enseignement dans la langue seconde ou la langue de la minorité. Bien que ces crédits ne soient pas la principale source de financement de l'enseignement, ils demeurent néanmoins importants. Ils s'ajoutent aux fonds que les provinces défavorisées consacrent à l'enseignement. Toutefois, étant donné que les établissements anglophones du Québec en sont les grands bénéficiaires, alors qu'ils sont déjà bien établis et, d'autre part, bien pourvus, il reste donc moins d'argent à donner aux francophones du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Il y a moins de crédits à la disposition de collectivités qui dépendent très fortement de ces programmes spéciaux. Leurs fonds ont été réduits et elles sont défavorisées. Elles sont donc défavorisées à l'égard du financement des programmes principaux et aussi des programmes plus spécialisés destinés à satisfaire des besoins particuliers.

• (1650)

Le programme de péréquation du Canada est conçu pour garantir que les gouvernements provinciaux aient des revenus suffisants pour offrir des services semblables en faisant payer des impôts à peu près égaux. C'est un élément absolument fondamental de notre système fédéral bien que le président Reagan ne le comprenne pas très bien. Il s'agit simplement pour lui d'une trop grande intervention de l'État et il nous met en garde contre l'étatisme. Ce que M. Reagan appelle l'étatisme est pour nous de la compassion.

Notre pays tient à ce que toutes les collectivités qui le composent ne souffrent pas, que la richesse soit partagée et que les Canadiens de tout le pays jouissent de services de qualité raisonnable. Nous voulons qu'on garantisse aux Canadiens qui habitent les régions économiquement défavorisées des services de bonne qualité, surtout dans les domaines essentiels de l'enseignement postsecondaire et des services médicaux. Les paiements de péréquation ont joué un rôle absolument essentiel pour assurer une certaine qualité de services à laquelle tous les Canadiens ont droit. Les Canadiens participent tous à la péréquation en payant leurs impôts.

Bien que la péréquation ne soit pas parfaite, c'est une façon de partager le fardeau entre les provinces économiquement favorisées et celles qui ne le sont pas. Les dispositions relatives à la péréquation ont varié depuis l'époque de la Confédération. Elles remontent à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique lorsque le gouvernement fédéral a décidé d'aider les provinces en assumant leurs dettes et en leur versant des subventions proportionnelles à leur population.

A mesure que le fardeau des services que les provinces devaient fournir à leurs citoyens augmentait et que les revenus d'impôt du gouvernement fédéral augmentaient, on a pris certaines mesures de péréquation pour s'assurer que les provinces puissent fournir ces services.

Le gouvernement actuel néglige cependant d'honorer ses engagements. C'est particulièrement révoltant quand on songe que le gouvernement conservateur a beaucoup reproché au gouvernement libéral précédent de ne pas respecter ses engagements. Les réductions ont commencé sous le gouvernement libéral précédent et le gouvernement actuel les a continuées, mais il a eu la colossale effronterie de prétendre le contraire. Dans le discours du trône, il était question de réconciliation nationale. Que fait-on de la réconciliation nationale quand vient le temps de verser les paiements de péréquation et de partager la richesse entre les régions? Le gouvernement parle beaucoup de réconciliation, mais les conservateurs fédéraux ne respectent pas leurs engagements.

Le gouvernement a réagi en proposant une période de transition et en versant 175 millions de dollars pour rendre moins pénibles les réductions des paiements de péréquation. Le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré:

Je crois qu'une augmentation de 175 millions de dollars en un an, soit de près de 5 milliards de dollars en cinq ans représente un accroissement très important. Comme nous n'avons pas pu nous mettre d'accord, nous allons continuer à travailler et à examiner certaines propositions, mais les mécanismes voulus sont toujours en place.